



Ré-écriture 2016

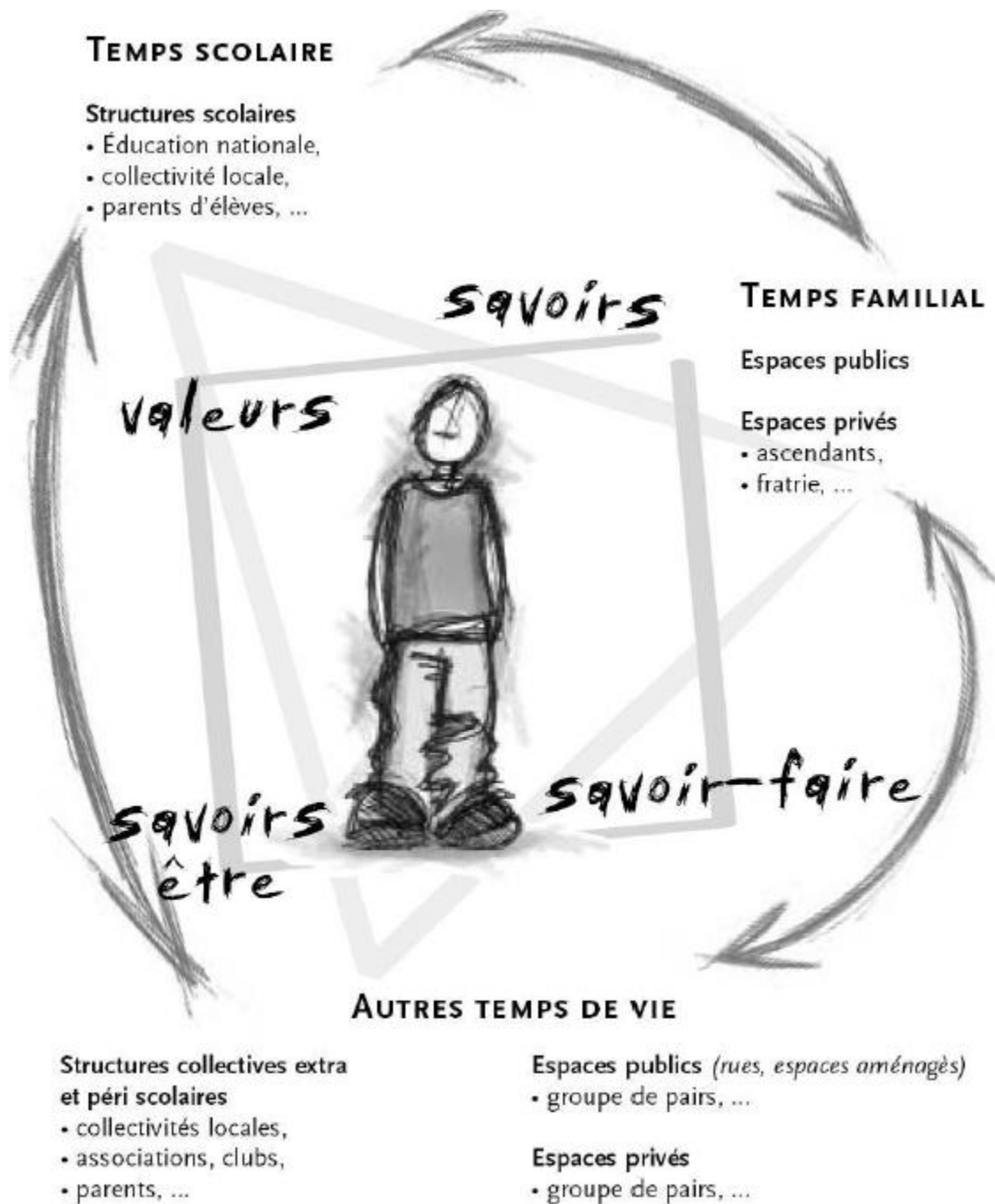
La commune de PLEYBER-CHRIST a décidé de mettre en œuvre la réforme du temps scolaire dès la rentrée 2013-2014 afin de proposer aux jeunes Pleybériens une journée scolaire allégée et des actions péri éducatives en concertation avec tous les partenaires de la commune. Il s'agit donc de placer l'enfant au centre d'une complémentarité éducative afin de favoriser son accès à la diversité des savoirs et aptitudes à acquérir

Equipée de nombreuses structures à destination des plus jeunes, de locaux permettant des découvertes tant culturelles, de loisirs, sportives..., la municipalité formule le souhait de renforcer un partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, afin de promouvoir une offre de services en adéquation avec les besoins de nos enfants et être ainsi acteur d'une éducation partagée.

Le présent PEDT concerne une politique globale à l'échelle de la commune pour les jeunes âgés de 3 à 12 ans. Ayant pour objectif de former un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie.

Elle mobilisera l'ensemble des acteurs :

- institutionnels (Etat, Collectivités Territoriales, CAF)
- Associatifs (d'éducation populaire, de loisirs, activités artistiques, culturelles, sportives ...)
- Privés dans des domaines variés en fonction des orientations définies pour la période



Date de présentation du projet : 01 SEPTEMBRE 2013 **revoyure 2016**

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : COMMUNE DE PLEYBER-CHRIST

Nom du correspondant : Nathalie GAOUYER

Fonction : Adjointe enfance jeunesse

Adresse : Square Anne de Bretagne 29410 PLEYBER-CHRIST

Téléphone : 02-98-78-41-67

Adresse électronique : pleyber.christ-mairie-sg@orange.fr

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné : commune de PLEYBER-CHRIST

Public concerné : nombre total d'enfants : 260

Niveau maternelle : entre trois et cinq ans : 110

Niveau élémentaire : 150

Mode d'inscription aux activités proposées :

Les modalités d'inscription ont été différenciées pour tenir compte de la demande du groupe de travail associé à la mise en place des TAP..

En maternelle, pour le 3-6 ans**Le temps des APE à été scindé en 2**

¼ h de 13h30 à 13h45 afin de mettre en œuvre 2 services de repas

½ heure de 16h à 16h30 pour une activité péri éducative.

L'activité est gratuite et s'inscrit dans le prolongement de la journée de classe, les parents pouvant venir chercher leurs enfants à 16 h fin de la classe.

Inscription à la journée, les parents s'engagent le matin lors de l'inscription en garderie et cantine

En primaire, pour les 6-11 ans

L'inscription se fait à la période, de vacances à vacances, (possibilité de dérogation si suivi médical) sur les horaires suivants

Mardis et vendredis 15h à 16h30, (dérogation accordée par la DASEN)

La participation à l'activité est gratuite

Modalités d'information des familles :**Modalités générales**

Les programmes sont disponibles sur le site internet de la commune

<http://www.pleyber-christ.fr/> rubrique vie scolaire, TAP maternelle ou TAP Primaire

Modalités particulières, école maternelle Robert Desnos

Il est important de présenter aux parents l'organisation des temps périscolaire aussi , la responsable des TAP participe à la journée portes ouvertes réalisée dans l'établissement scolaire

L'affichage : 2 tableaux sont prévus à cet effet : Le premier dans le hall d'accueil , le deuxième dans l'entrée de la garderie . Le programme de la période y est affiché, des flyers sont à disposition des parents qui souhaitent s'informer.

Le programme est complété par un trombinoscope de l'équipe en charge des activités.

Les agents en charge de ces activités ou la responsable sont à la disposition des parents pour informer les familles sur les activités proposées

Modalités particulières Ecole Jules Ferry

Environ 1 mois avant le début des périodes, un flyer individuel comprenant programme et coupon réponse est remis à chaque enfant qui est invité à s'inscrire à l'activité de son choix. Dans la mesure du possible les inscriptions dans les différents groupes se font suivant la date de réponse et le choix de l'enfant.

La répartition dans les groupes est effectuée par la responsable de service au vu des souhaits de l'enfant.

L'affichage : deux tableaux sont également prévus à cet effet. Le premier à l'extérieur de l'établissement, le second sous le préau.

La responsable de service reste à la disposition de parents qui souhaitent échanger

Établissements publics Total : 2

Écoles maternelles 1

Écoles élémentaires 1

Durée du PEDT (3 ans) Compte tenu des modalités de la réforme des rythmes scolaires et de la volonté du groupe de travail nous souhaitons nous donner la possibilité de l'amender à l'issue de chaque année scolaire.

Le groupe de travail associé à la mise en place de cette réforme sera attentif au déroulement des activités Péri éducatives

Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT :

Activités périscolaires : agréées DDCS sur le temps TAP de école primaire Jules Ferry

Activités extrascolaires : activités de détente et de loisirs, (ALSH le Marsupylami- local jeunes.

Accueil de loisirs déclaré DDCS 3-12 ans , 40 places, mercredis et vacances scolaires. Depuis la mise en place de la réforme, la fréquentation moyenne de l'accueil de loisirs est de l'ordre de 15 à 20 enfants par mercredi. La capacité accordée est donc largement en adéquation avec la fréquentation. Avec projet éducatif Site : le brug, 29410 PLEYBER-CHRIST . clsh-pleyber-c29@netcourrier.com, direction Marie Christine QUENET

Local jeune 13-17 ans, mercredis et vacances scolaires. Déclaré DDJS Direction Emmanuel BOISNARD, 24 places Site : Pors Ruz 29410 PLEYBER-CHRIST

Activités sportives, juillet et fin août, et une semaine aux petites vacances depuis juillet 2012

Besoins répertoriés 3-6 ans :

Si l'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et à la formation initiale, elle ne peut à elle seule atteindre cet objectif. Il appartient aux équipes d'animation de lui proposer des activités variées et enrichissantes, adaptées à son âge, mais aussi des conditions de bien être quotidien.

Le jeune enfant explore ses 5 sens, odorat, goût, ouïe, vue, toucher : c'est l'orientation qui a été décidée.

Développement de l'imaginaire des enfants Le temps TAP est un temps essentiellement ludique, il s'agit d'alléger la journée scolaire et non d'imposer à l'enfant une activité supplémentaire. Il n'a donc pas d'obligation de production .

Différentes activités sont proposées aux enfants

- Lecture,
- Les Jeux d'intérieur (lego, kaplas Memory, poupées , voitures..) mais aussi d'extérieur si le temps le permet

- Loisirs créatifs adaptés à l'âge des enfants
- La musique, comptines, ...
- L'expression corporelle

A chaque période la responsable proposera un thème différent en lien avec la saison, l'actualité.

L'animation sera portée par les agents territoriaux chargés des classes maternelles aidés, par du personnel communal. Des intervenants extérieurs peuvent être chargés ponctuellement de l'animation d'un temps TAP

Afin de ne pas bousculer les repères de l'enfant des lieux d'activité familiaux seront privilégiés, coin lecture des classes, garderie périscolaire, salles de motricité, bibliothèque.

Le projet d'école a été transmis Il indique en axe prioritaire, l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves, les langages pour penser et communiquer . Renforcement de la langue orale, de la langue écrite.

Les activités développées au sein des temps périscolaires sont les portes d'entrée différentes mais contribuent également au développement de l'enfant.

Besoins répertoriés 6-11 ans :

Les enfants de 6 à 11 ans entrent dans la période des apprentissages fondamentaux.

Dans le cadre pédagogique, notre attention sera portée sur les jeux, l'activité ludique.

Ils occupent une large place et génèrent un climat vivifiant de confiance et de sentiments agréables. Ils favorisent donc le développement de ces apprentissages et permettent de rompre avec le temps scolaire.

Dans le cadre de ce temps périscolaire , les enfants donneront forme à leurs expressions ludiques et créatives qui de fait amènera un plaisir de réalisation par la création , la découverte ou l'initiation.

Ce fonctionnement aura à cœur de valoriser la confiance de l'enfant et nouer des relations de tout en respectant les règles établies par les adultes et le groupe.

Les affinités se manifestent, son monde s'élargit et s'insère de plus en plus dans un univers dans lequel il devra tôt ou tard évoluer. Il aime essayer à de nouveaux apprentissages et se prépare à l'adolescence qui lui permettra de trouver et d'affirmer son identité.

Il convient de favoriser son épanouissement et l'éduquer à la citoyenneté.

L'acquisition de savoirs, savoir-faire savoir-être conditionne l'intégration sociale de l'individu. Ces compétences se construisent au sein des différentes instances éducatives, durant les différents temps entre lesquels il convient de favoriser les liens et la complémentarité. La qualité de l'environnement éducatif proposé à l'enfant influe sur son épanouissement, sa socialisation et sa réussite scolaire.

Il est souhaitable de lui permettre d'accéder à différentes pratiques

6 ateliers fonctionnent à l'année

- **Activités culturelles,**
- **Activités sportives,**
- **Activités citoyennes,**
- **Activités de loisirs créatifs ,**
- **Activités nature/environnement /**
- **Activités de développement durable**

qui sont autant d'entrées diversifiées pour l'acquisition de savoirs et le développement personnel.

Les enseignants de l'école Jules Ferry nous ont fait part de leur projet d'école qui comprend les sujets suivants

- développement durable
- langue bretonne
- ouverture culturelle
- outils numériques

On remarque que des thématiques sont communes, des complémentarités pourront être développées

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

Tissu associatif très riche, présence de nombreuses associations culturelles et sportives auprès desquelles la collectivité peut s'appuyer

Un accueil de loisirs existant avec animateurs permanents 5 animateurs diplômés

Locaux communaux et salles communales à proximité des écoles, deux salles de sport, une piscine découverte.

Une commune équipée : Médiathèque, cyber commune, salle d'exposition, une pratique régulière de l'intergénéralité.

Le bilan des 3 ans de mise en œuvre de la réforme a également conduit la collectivité à développer des projets immobiliers qui permettront de la souplesse de fonctionnement aux équipes d'animation

- Ainsi à l'école Maternelle R Desnos une salle supplémentaire de motricité a été créée en proximité immédiate des locaux scolaires, Cette salle à volonté « polyvalente » permettra d'offrir aux enfants des espaces d'évolution supplémentaires, que ce soit dans le cadre scolaire ou périscolaire.
- A l'école primaire Jules ferry, le passage d'un restaurant scolaire traditionnel à un self permettra de disposer également d'une salle « multi activités » qui sera utile, à la fois à l'école et aux services périscolaires.

Des personnels qui ont été formés. Un plan de formation conséquent a été mis en place depuis la mise en place de la réforme :

- Formations qualifiantes
2 CAP petite enfance (formation diplomate de 672 h), 3 BAFA s
- Formation transversale avec le Reuze pour l'ensemble des intervenants, maternelle, primaire : se positionner dans la relation à l'enfant en situation d'animation »
- Formations thématiques, relaxation et retour au calme, accueil de l'enfant sur le temps périscolaire, Animer des temps périscolaires, TAP : postures et attitudes, Education à la nature avec le sac à dos sortir dehors, Animer un temps de relaxation , partager des livres avec les tous petits, livres et histoires à raconter, construire des outils pédagogiques, gestion des comportements difficiles de l'enfant , sensibilisation à l'hygiène dans le cadre des ateliers cuisine, règles de vie et animation d'un temps de repas, parler avec l'enfant : les mots de l'ATSEM, gestion du stress,

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT

Déplacements sur une des salles de sport, qui peuvent paraître longs pour les plus jeunes

Taux d'encadrement à respecter

Coordonner les plannings scolaires et périscolaires, les nouvelles modalités de mise en place des APC à l'école Jules Ferry perturbent le fonctionnement des ateliers en ce sens ou les horaires qui s'étendront désormais sur l'année scolaire ne coïncideront plus avec les horaires des TAP (APC les mardis toute l'année scolaire de 15h à 16h) (TAP les mardis et vendredis de 15h à 16h30)

Assurer une cohérence avec les projets d'école

Mobilisation des acteurs autour du projet

Contraintes saisonnières

Suivi évaluation du projet

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

Mettre en œuvre une démarche de projet participatif avec les jeunes, les associations
Apprendre à se connaître autrement en dehors des contraintes scolaires

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : Néant

Contrat enfance jeunesse (CEJ) : sur le territoire de Morlaix communauté, sollicitation de leur appui notamment leur compétence environnementale et le service cohésion sociale

Réseaux : union des directeurs d'ALSH et des secrétaires généraux de mairie

Projet éducatif du centre de loisirs

Projets d'écoles

Activités proposées dans le cadre du PEDT (indiquer, si cela est pertinent, le niveau : initiation, perfectionnement, approfondissement et la tranche d'âge concernée) :

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école

ou le projet d'établissement :

oui en

accompagnement sur certaines thématiques

Si oui, liste des établissements d'enseignement scolaire

et domaines concernés : Maternelle R Desnos et école Primaire Jules Ferry

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires :

oui

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires

proposées aux élèves de l'enseignement secondaire :

non

Si oui en indiquer les modalités :

Partenaires du projet :

Partenaires institutionnels : commune, Intercommunalité (Morlaix communauté) DDCS, CAF, mutualisation de ressources entre collectivités du territoire.

Partenaires associatifs : Associations locales, d'éducation populaire

Autres partenaires : Bénévoles, parents d'élèves , organismes de formation

Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT
(à décliner selon les activités si nécessaire) :

Activité	Intervenant ou structure	Statut de l'intervenant	Observations (dont existence d'une convention)
Sportive	Association Collectivité	Animateur sportif Animateur	Convention avec l'association Régie
Culturelle	Association Collectivité	Intervenant arts plastique Adjoint du patrimoine Animateur, adjoint d'animation	Convention Régie
Environnementale	Association Collectivité	Intervenant nature Intervenant	Prestation de service Régie
Citoyenne	Collectivité	Animateur	Régie
Autre	Collectivité	Animateur	Régie

L'encadrement des activités sera assuré :

- par les professionnels formés de la collectivité, en fonction de leurs qualifications et du sujet abordé.
- des intervenants extérieurs qualifiés.
- des bénévoles.

Structure de pilotage :

Composition de la structure de pilotage : comité de pilotage composé de la collectivité : adjointe enfance jeunesse + 1 membre de la commission enfance jeunesse, coordinatrice enfance jeunesse, Directrice Générale des services
4 représentants des parents (2 pour chaque école)
4 représentants des enseignants (2 de chaque école)

Coordination du projet assuré par : Nathalie Gaouyer, adjointe écoles enfance jeunesse
Nom et prénom du responsable pédagogique : Marie Christine QUENET (coordinatrice enfance jeunesse)

Adresse :Mairie, Square Anne de Bretagne

Téléphone : 02-98-78-41-67

Sous la direction de la Directrice Générale des services , Pascaline TALEC

Adresse électronique : pleyber.christ-mairie-sg@orange.fr

Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet :

A chaque fois que le comité de pilotage le souhaitera et au minimum une fois par an
Les 3 années d'expérimentation ont permis de développer des compétences et des méthodes de travail qui satisfont les enfants et les parents . Les responsables de chaque site sont aussi à l'écoute des enfants et de leurs parents pour toute question relative aux activités réalisées ou problème constaté

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés) :

Renforcement des échanges entre les acteurs locaux (écoles, associations, collectivités)

Développement de thématiques communes

Emergence de nouveaux besoins, de nouvelles thématiques à aborder

Développement des pratiques physiques et sportives

Développement de pratiques culturelles et artistiques

Développement de pratiques environnementales

Indicateurs quantitatifs (nombre d'inscrits, de participants, etc.) :

- Taux de participation des enfants aux TAP .

- Nombre de licenciés dans les clubs sportifs et associations locales

Indicateurs qualitatifs :

- Qualité des interventions

- Apports théorique, pratique

- Ambiance du groupe pris en charge

- satisfaction de l'intervenant

Signataires du projet :

**Le Maire,
Thierry Piriou**

Le Préfet du Finistère

La DASEN